

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations  
Classées, des Impacts  
Environnementaux  
et des Déchets

Bureau des Installations  
Classées pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le 20 JUIL. 2015

*La Directrice*

à

Présidente du SDC Totea  
C/O Patrimoine Immobilier  
BP 687  
98845 Nouméa Cédex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées de la résidence Totea, commune de Nouméa

Référence : déclaration de changement d'exploitant reçue le 26/06/15

Pièces jointes : - un récépissé de déclaration de changement d'exploitant  
- une copie de la délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009  
- un mémo relatif à la déclaration ICPE

Madame la présidente,

Vous trouverez également ci-joint la délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009 fixant les règles générales et prescriptions techniques applicables auxquelles vous êtes tenue de vous conformer pour l'exploitation de cette installation.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner, dans les meilleurs délais, l'accusé de réception que vous trouverez ci-joint, dûment rempli et signé, à la direction de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

N° 2015-20372/DENV

**La directrice de l'environnement par intérim**

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

*6 route des artifices*

*BP L1*

*98849 Nouméa Cedex*

-----  
*Bureau des Installations Classées pour la Protection  
de l'Environnement*

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

A retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

En qualité de \_\_\_\_\_

Accuse réception du récépissé de déclaration de changement d'exploitant n° 2015-20368/DENV, daté du 26 juin 2015, concernant l'exploitation d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées de la résidence Totea, commune de Nouméa,

En date du \_\_\_\_\_

**Signature**